

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, qui se tiendra le :

Lundi 27 mars 2023 à 18h00

Centre Gilbert Martin
A GRAND BOURGTHEROULDE

ORDRE DU JOUR

Validation du procès-verbal du conseil communautaire du 06 février 2023.

Finances

1. Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2022 – Budget Principal et Annexes
2. Compte de gestion 2022 Budget Principal de la Communauté de communes
3. Compte de gestion 2022 Budget annexe « service d'aide à domicile »
4. Compte de gestion 2022 Budget annexe « Office du tourisme »
5. Compte de gestion 2022 Budget annexe « Autorisation du droit des sols »
6. Compte de gestion 2022 Budget annexe « Résidence autonomie Jean Guenier »
7. Compte de gestion 2022 Budget annexe « Assainissement »
8. Compte de gestion 2022 Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »
9. Compte de gestion 2022 Budget annexe « Parc du Roumois »
10. Compte de gestion 2022 Budget annexe « Zone artisanale Thuit Anger »
11. Compte de gestion 2022 Budget annexe « Zone d'activités Quillebeuf »
12. Compte administratif 2022 Budget principal
13. Compte administratif 2022 Budget annexe « Service d'aide à domicile »
14. Compte administratif 2022 Budget annexe « Office du tourisme »
15. Compte administratif 2022 Budget annexe « Autorisation du droit des sols »
16. Compte administratif 2022 Budget annexe « Résidence autonomie Jean Guenier »
17. Compte administratif 2022 Budget annexe « Assainissement collectif »
18. Compte administratif 2022 Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »
19. Compte administratif 2022 Budget annexe « Parc du Roumois »
20. Compte administratif 2022 Budget annexe « ZA Thuit Anger »
21. Compte administratif 2022 Budget annexe « ZA Quillebeuf »
22. Affectation des résultats 2022 Budget principal
23. Affectation des résultats 2022 Budget annexe « service d'aide à domicile »
24. Affectation des résultats 2022 Budget annexe « Office du tourisme »
25. Affectation des résultats 2022 Budget annexe « Autorisation du droit des sols »
26. Affectation des résultats 2022 Budget annexe « Résidence autonomie Jean Guenier »
27. Affectation des résultats 2022 Budget annexe « Assainissement »
28. Affectation des résultats 2022 Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »
29. Affectation des résultats 2022 Budget annexe « Parc du Roumois »
30. Affectation des résultats 2022 Budget annexe « Zone artisanale Thuit Anger »
31. Affectation des résultats 2022 Budget annexe « Zone d'activités Quillebeuf »
32. Fiscalité directe locale – Vote des taux de fiscalité
33. Fixation du montant de la taxe GEMAPI 2023
34. Fixation des taux sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2023
35. Etat annuel des indemnités brutes de toutes natures des élus – Prise d'acte
36. Budget primitif 2023 Budget principal
37. Budget primitif 2023 Budget annexe « service d'aide à domicile »
38. Budget primitif 2023 Budget annexe « Office du tourisme »
39. Budget primitif 2023 Budget annexe « Autorisation du droit des sols »

40. Budget primitif 2023 Budget annexe « Résidence autonomie Jean Guenier »
41. Budget primitif 2023 Budget annexe « Assainissement »
42. Budget primitif 2023 Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »
43. Budget primitif 2023 Budget annexe « Parc du Roumois »
44. Budget primitif 2023 Budget annexe « Zone artisanale Thuit Anger »
45. Budget primitif 2023 Budget annexe « Zone d'activités Quillebeuf »
46. Attribution d'un fonds de concours pour la commune de Thenouville
47. Attribution d'un fonds de concours pour la commune de Voiscreville
48. Attribution d'un fonds de concours pour la commune de Les Monts du Roumois

Bâtiments

49. Ajout d'un mât et projecteurs LED au stade de foot de Thuit Anger
50. Remplacement des sources d'éclairages par des installations LED au stade de foot Berthelot à St Ouen du Tilleul
51. Remplacement des sources d'éclairages par des installations LED au stade de foot Gachassin au Thuit de l'Oison
52. Rénovation énergétique du gymnase Colette BESSON à Boissey le Chatel
53. Rénovation énergétique du gymnase Gomez à St Pierre des Fleurs
54. Rénovation globale des bâtiments communautaires

Ruissellement – GEMAPI

55. Convention de mise à disposition de l'exposition « planète mare, flots de biodiversité » dans les halls d'accueil des espaces enfance jeunesse

Déchets

56. Convention de partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS).

Dev Eco

57. Définition et délégation au Conseil Départemental de l'Eure des aides à l'investissement immobilière des entreprises et entreprises touristiques privées.

Mobilité

58. Approbation de la cartographie des arrêts Rezo Pouce

Planification urbaine

59. Approbation de la modification du PLU de la commune déléguée de Thuit Anger sur la commune nouvelle du Thuit de l'Oison
60. Renonciation à la procédure de révision du PLU de la commune de St Ouen de Thouberville

Tourisme

61. Subvention pour une exposition PNRBSN
62. Tarification des prestations et services proposés pour le service développement touristique en 2024.
63. Modification de la tarification du Gîte du Panorama de Barneville Sur Seine.

Enfance-jeunesse

64. Taux de remboursement des fluides 2023
65. Tarifs séjours été 2023
66. Modification date journée d'analyse de pratiques crèches

SAAD

67. Revalorisation du tarif 2023

Action sportive

68. Subventions et participation aux associations – Année 2023

Direction du Développement Humain

69. Création et suppression d'un emploi permanent – Développeur économique
70. Création d'un emploi permanent – responsable voirie et services techniques
71. Modification de durées hebdomadaires de service - création et suppression d'emplois permanents
72. Médiation préalable obligatoire

Liste des décisions prises par délégation

La présente convocation comporte la note de synthèse et les annexes des points inscrits à l'ordre du jour.

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez être représenté par votre suppléant (dans ce cas pas besoin de pouvoir).

Si vous n'avez pas de suppléant ou si votre suppléant est indisponible vous pouvez donner pouvoir à tout autre membre titulaire du conseil communautaire selon le modèle ci-joint et le retourner par mail **au plus tard le dimanche 26 mars 2023** à l'adresse : j.valin@roumoiseine.fr, ou en le présentant le jour du conseil par votre mandataire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'expression de mes sincères salutations.

Vincent MARTIN

Président de la Communauté de communes

